

Edito | Départementales, Régionales: éviter l'erreur des municipales

L'abstention désastreuse lors des élections municipales, au sortir du confinement, aura-t-elle convaincu le président, le gouvernement et les partis politiques qu'il fallait repousser les régionales et départementales, prévues le même jour, en mars prochain ? La mission de bons offices confiée à l'ancien président du conseil constitutionnel, Jean-Louis Debré, aidera sans doute à la décision. Mais, d'ores et déjà, ne doutons pas de la volonté du pouvoir de différer ce rendez vous démocratique d'autant plus important que les collectivités départementales et régionales, dont il dit vouloir en faire des alliées du plan de relance, apportent une preuve supplémentaire de leur proximité des citoyens et des entreprises, en ces temps de crise sanitaire, économique et sociale.

L'impératif sanitaire qui prévoit un état d'urgence à tout le moins jusqu'à la mi-février rend de toute façon impossible une campagne électorale digne de ce nom. Et l'expérience de mars dernier nous a appris que les Français ne s'étaient pas rendus aux urnes pour élire les maires, ces élus communaux qu'ils affectionnent pourtant le plus.

Les raisons d'Emmanuel Macron, critiqué au printemps pour avoir cédé aux injonctions, notamment du président du Sénat qui ont fait bien des victimes, ne sont évidemment pas étrangères à son propre calendrier électoral, horizon avril-mai 2022.. Dans une France où beaucoup de parlementaires de LREM n'ont pas réussi leur implantation, ce que confirment ici et là quelques élections partielles catastrophiques, il peut penser que la crise sanitaire lui offre l'opportunité de retarder le plus possible l'expression des territoires. Et, même, croire que les reporter après la présidentielle de 2022 l'exonérerait de critiques inévitables sur la gestion de la crise. Après tout pour les régionales qui avaient eu lieu, en décembre 2015, un report à l'orée de l'été 2021 ou à l'automne serait presque conforme à la durée du mandat de conseiller régional qui est de six ans.

Ces perspectives vont-elles suspendre le cours de la campagne que les écologistes d'EELV ont entamé, singulièrement en Nouvelle-Aquitaine? Ils n'ont pas attendu pour occuper le terrain et essayer de capitaliser sur les résultats des municipales. Sous la houlette du vice-président actuel du Conseil régional, en charge de l'environnement et de la biodiversité, Nicolas Thierry qui faisait partie de la majorité de gauche autour d'Alain Rousset, ils parcourent la région. Entre déclaration officielle à Poitiers avec sa colistière Maryse Combres dans le fief d'[une nouvelle maire qui a attiré les regards de la France entière](#). [Léonore Moncond'huy](#), et des présences sur le terrain qui veulent anticiper des ruptures. C'était le cas avec le rassemblement en Sèvre Niortaise contre la création des "bassines" destinées à stocker l'eau pour les besoins d'une agriculture décriée ou encore à Saint Jean de Luz contre le projet d'un surf park, jugé incongru à deux pas de l'Océan...

Très occupées elles-mêmes, dans leurs domaines de compétence, département et région ont besoin en tout cas d'être fixées sans tarder pour assumer leur rôle et accompagner, notamment, la crise sociale qui est déjà là.



Joël Aubert

Crédit Photo :
Publié sur aqui.fr le 25/10/2020
[Url de cet article](#)